

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ANSE**Séance du 05/06/2023**OBJET : Vote du Compte Administratif 2022****Nombre de Conseillers en exercice : 29****Nombre de présents : 24****Nombre d'exprimés : 23****Date convocation 30/05/2023**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le cinq juin deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

**Etaient présents :**

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Marie-Hélène BERNARD, Pascal ANTHOINE, Linda BEGGUI, Emmanuelle SCHARFF, Christophe DEBIZE, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Céline BABUS, Karim MOYENIN OUARDI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Sandrine TROUSSIEUX, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN,

**Procurations :**

Claire ROSIER à Jean-Luc LAFOND

Luc FERJULE à Max DURMARQUE

Stéphane DUTHEIL à Pierre REBUT

Didier RICHERD à Daniel POMERET

**Excusés :**

Alexis VERMOREL

Angélique ALFRED secrétaire de Mairie assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture des documents adressés aux Conseillers Municipaux. Il rappelle que le Compte Administratif comptabilise le réalisé.

Il invite ensuite les Conseillers à se reporter à la présentation générale du Compte Administratif :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	5 575 509.86	G	7 019 444.39
	Section d'investissement	B	4 089 227.21	H	3 941 388.35
		+		+	
REPORT DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0.00 (sj déficit)	I	3 129 589.01 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0.00 (sj déficit)	J	1 606 469.97 (si excédent)
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	9 664 737.07	= G+H+I+J	15 696 891.72

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	375 966.99	L	437 006.20
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	=	375 966.99	=	437 006.20

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	5 575 509.86	=G+I+K	10 149 033.40
	Section d'investissement	=B+D+F	4 465 194.20	=H+J+L	5 984 864.52
	<b>TOTAL CUMULE</b>	=A+B+C+D+E+F	10 040 704.06	=G+H+I+J+K+L	16 133 897.92

Aucune question n'étant soulevée, Monsieur le Maire quitte l'Assemblée.

Monsieur Jean-Luc LAFOND propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif en tout point conforme avec le Compte de Gestion du Trésorier Payeur.

- Oui l'exposé
- Après en avoir délibéré

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**A l'unanimité des membres présents**

**Moins Monsieur le Maire**

**1°) APPROUVE** le Compte Administratif 2022 tel que présenté.

**2°) CHARGE** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
Rendue exécutoire le  
Par transmission en Sous-préfecture  
et affichage en Mairie.

Le Maire,  
Daniel POMERET



Le secrétaire

A blue ink signature, likely belonging to the Secretary, written in a cursive style.